

ASSEMBLEE PLENIERE DU 18 OCTOBRE 2005

**AVIS
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL
SUR LE PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N°2
DU CONSEIL REGIONAL POUR L'EXERCICE 2005**

Le C.E.S.R. prend acte des ajustements opérés par le projet de décision modificative n° 2 pour l'exercice 2005.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés